



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 26 avril 2012

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoints.

Mmes Christine COCHET et Marie-Françoise PASCAL – Mrs Bruno FORT -Fabrice GALLET
– Laurent JOLY et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absent : Mrs Alain BOUVET - Eric CURTET et Pierre DUPORT

Pouvoirs : Mr DUPORT à Mme CARPIN

Secrétaire de séance : Michel BATTISTELLA

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ **Délibération**

- Renouvellement du contrat d'assurance collective des risques statutaires
- Service ADS – avenant n°7

➤ **Informations diverses**

- Mesures compensatoires de l'exploitation de la carrière FAMY à Belmont
- Réhabilitation de la décharge des Erruts
- Délégation du service public de l'eau et du service public d'assainissement
- Lancement de l'appel d'offre pour la construction du groupe scolaire
- Travaux en cours

➤ **Questions diverses**

Mr Michel BATTISTELLA est nommé secrétaire de séance.

Procès-verbal du 30 mars 2012 : Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

➤ **Délibérations :**

- Le conseil municipal par 12 voix pour et 1 abstention (Mr Gallet) décide d'étudier l'opportunité de conclure un nouveau contrat d'assurance pour la garantie de ses risques statutaires et décide pour cela de donner mandat au Président du Centre de Gestion de l'Ain afin :
 - qu'il procède à la consultation des différents prestataires potentiels ;
 - qu'il conclue le cas échéant un contrat-groupe adapté aux besoins des collectivités mandataires ;
 - qu'il informe ces collectivités des caractéristiques du nouveau contrat-groupe, se fasse le relais de toute demande d'adhésion au dit contrat et prenne toute décision adaptée pour réaliser réglementairement la passation du marché susvisé.
- Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant n°7 à la convention initiale pour le fonctionnement 2012 du service ADS.

➤ Informations diverses

☞ Mr le Maire donne la parole à Mr Fabrice Gallet chargé d'étudier le dossier des mesures compensatoires que la loi impose pour l'exploitation de carrières. L'entreprise FAMY qui exploite sur la commune de Belmont souhaiterait mettre en œuvre les mesures la concernant sur la forêt de Chazey-Bons en raison des similitudes entre les 2 sites .

Mr Gallet indique qu'il a demandé des compléments d'informations au bureau chargé de l'étude mais que les réponses apportées sont restées très floues. Il s'est donc rapproché du CREN, qui assiste la commune dans la réalisation de son plan de gestion des espaces naturels, Après de longs échanges, les élus se montrent plutôt favorables à une réponse positive, sous réserve que ces mesures compensatoires s'inscrivent dans le cadre de l'étude menée par le bureau Ecotope pour la réalisation du plan de gestion des espaces naturels et que la commune garde la maîtrise de la mise en œuvre de ces mesures compensatoires.

☞ Mr le Maire demande à Mr Battistella de faire un compte rendu de la réunion qui s'est tenu à l'intention des élus des 4 communes concernées par la réhabilitation de la décharge des Erruts (Marignieu/Cuzieu/Ceyzérieu et Chazey-Bons).

Mr Battistella détaille le programme des travaux prévus. Ils devraient commencer le 2 mai et s'achever à l'automne (avec hélas un risque de nuisances olfactives au début).

☞ Délégation des Services Publics de l'eau et de l'assainissement.

Mme BLANCHARD communique le résultat de la procédure d'appel d'offres.

4 sociétés ont déposé une offre pour chaque service : Alteau – Lyonnaise des Eaux – Saur et Sogedo.

A l'issue de l'analyse de leurs offres respectives, Sogedo et Lyonnaise des Eaux ont été retenues pour la négociation prévue dans la procédure. Elles seront reçues en mairie le 11 mai.

☞ Construction du groupe scolaire :

Le lancement de l'appel d'offres a été réalisé. Le calendrier prévisionnel des travaux est en cours. Début probable le 15 juillet 2012 et achèvement en février 2014.

La réunion d'ouverture des plis est fixée au 25 mai.

☞ Travaux en cours :

✱ La station d'épuration de Cressieu fonctionne depuis 2 semaines

✱ Suite à la condamnation de la commune par le Tribunal Administratif de Lyon, les travaux préconisés par l'expert ont été entrepris. Il s'avère après ouverture de tranchées que les travaux avaient été réalisés dans les règles de l'art pour éviter toute infiltration d'eau. Il y a absence totale d'humidité de ce côté-là et la commune a donc saisi l'avocat chargé de sa défense par la compagnie d'assurance pour faire réaliser un constat d'huissier et une nouvelle expertise.

✱ Mr Perraud indique que suite à la demande de Mr Bouvet, les abords de la réserve d'eau de Rothonod ont été dégagés et nettoyés. Une petite réparation de l'enceinte est prévue.

✱ Le projet de placette à Rothonod soulève beaucoup d'interrogation. Mr le Maire a reçu des propriétaires du lotissement Champ Devant qui demandent une réunion pour discuter des aménagements prévus.

✕ Mr le Maire propose de fixer le calendrier des séances pour l'été. La réunion du mois de juin est reportée au 5 juillet et séance le 30 août.

➤ **Questions diverses :**

↳ Mr Gallet demande si le projet de réalisation d'une passerelle enjambant le Furans pour rejoindre le futur groupe scolaire est toujours d'actualité.

Mr Bonnard lui répond que ce point sera traité ultérieurement en raison de la complexité et du coût des travaux déjà prévus.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 26 avril 2012

**Chazey-Bons, le 28 avril 2012
Le Maire, Didier BONNARD**